



Coalición de Movimientos y Organizaciones Sociales de Colombia COMOSOC

“DEMOCRATIE ET PAIX EN COLOMBIE... POUR NOUS EXPRIMER SANS PERDRE LA VIE!”

RESUME

La Coalition de Mouvements et Organisations Sociales de Colombie¹ (COMOSOC) a mené une étude sur les droits à la liberté d'opinion, d'expression et d'association en Colombie, à partir de sept cas emblématiques sur lesquels ont enquêtés les organisations membres de la Coalition². Ces cas font référence à une large variété de secteurs sociaux et de régions: les femmes organisées de la région du Magdalena Central; les peuples indigènes du bas Atrato (Choco); la population paysanne du nord de Tolima; les communautés noires de la zone urbaine de Buenaventura (Valle); les secteurs chrétiens d'Ocaña (Nord de Santander); les communautés populaires urbaines de Ciudad Bolívar et Cazuca (Sud de Bogotá) et les travailleurs du secteur de la santé, organisés au sein d'ANTHOC, côte Atlantique.

L'étude a été organisée en trois catégories: les contextes territoriaux, économiques et politiques; la situation régionale des droits à la liberté d'opinion, d'expression et d'association, et finalement, les effets de la fragilisation de ces droits. A partir de l'analyse de ces cas, la Coalition présente les conditions qu'elle considère nécessaires pour le maintien des droits humains et de la démocratie, ainsi que plusieurs propositions pour faire face à la nouvelle phase de violence politique que connaît le pays, violence qui cherche à désintégrer toute forme de processus organisé à caractère populaire.

Contextes territoriaux

Trois éléments sont communs aux cas étudiés: a) Il s'agit de scénarios stratégiques d'un point de vue économique et d'expressions choquantes du conflit armé; b) Ce sont des territoires présentant des conflits sociaux intenses qui se nourrissent de la pauvreté extrême et de la marginalisation sociale. Néanmoins, des mouvements et des organisations sociales qui réussissent à influencer la réalité régionale sont à l'oeuvre sur ces territoires; c) le paramilitarisme a été le principal instrument employé pour détruire les processus organisatifs.

Dans ces régions, les entreprises privées (généralement étrangères) exploitant les ressources naturelles concentrent la richesse générée, au point que les conditions de vie des populations sont chaque fois plus précaires, et dans certains cas comme au Chocó, la population vit dans une extrême pauvreté.

Leur importance économique et géopolitique ont converti ces régions en scénarios du conflit armé. Les divers acteurs armés qui se disputent le contrôle de ces territoires ont commis des atrocités contre la population paysanne, noire et/ou indigène.

Les mouvements et organisations sociales ont gagné en influence dans les milieux régionaux où ils se développent: les organisations noires, indigènes et paysannes, qui revendiquent leurs droits collectifs au territoire, à l'autonomie, à la culture et à leurs cosmovisions propres, ont développé des alternatives pour affronter les politiques qui leur portent préjudice; la OFP a remporté d'importantes victoires au niveau du respect de la dignité et de l'émancipation de la femme dans le Magdalena Central. Sur base des principes de citoyenneté et d'autonomie,

¹ Il s'agit d'un processus d'articulation de mouvements et d'organisations sociales qui a démarré en 2004. Celui-ci a pour objectifs principaux de construire un agenda stratégique commun pour le pays à partir des régions où nous sommes présents, et de présenter les organisations et mouvements sociaux en tant qu'acteurs politiques du changement.

² Organisation Nationale Indigène de Colombie-ONIC; Organisation Féminine Populaire-OFPP; Mouvements Afrodescendants Huellas Africaines; Mouvements des Chrétiens pour la Paix, avec Justice et Dignité; Procès des Communautés Nègres-PCN; Coordinateur Nacional Agraire-CNA; Mouvement Nacional pour la Santé et la Sécurité Sociale.



Coalición de Movimientos y Organizaciones Sociales de Colombia COMOSOC

elle a décidé de n'entretenir aucun lien avec le conflit armé et a développé des initiatives visant à une solution politique de celui-ci. Le Mouvement des Chrétiens pour la Paix avec Justice et Dignité a stimulé des processus d'actions coordonnés face au militarisme et en faveur du droit à l'alimentation. Enfin, le Mouvement National pour la Santé et la Sécurité Sociale a favorisé des dynamiques organisatives revendiquant la santé comme un droit humain et un bien public.

L'exercice de leurs droits par les organisations sociales, dans le but de modifier les réalités régionales, s'est transformé en un espoir pour des secteurs de la population pauvre qui revendiquent des conditions de vie digne mais cet exercice est également devenu un obstacle pour les secteurs que promeuvent l'actuel modèle économique et politique.

Situation régionale des droits de liberté d'opinion, d'expression et d'association

Nous avons pris comme référence les droits à la liberté d'opinion, d'expression et d'association, étant donné que ce sont les bases de tout Etat de droit. Il serait possible d'affirmer qu'en assurant un suivi de ces droits on étudie en même temps le système démocratique du pays. En règle générale, ces droits ont été abordés à partir de la liberté de la presse; dans ce cas-ci, l'analyse se fait depuis le point de vue et la position des organisations sociales.

Au cours de l'étude, nous avons constaté des agressions commises par la force publique, par les guérillas et, en particulier, par les structures paramilitaires. Concernant les agressions commises par les groupes paramilitaires, le rapport souligne que c'est le seul acteur armé avec lequel le gouvernement a mené un processus de négociation. Cette négociation qui a débuté le 1er décembre 2002, date à partir de laquelle les paramilitaires se sont engagés à cesser les hostilités, a été présentée comme une avancée sérieuse vers la paix en Colombie.

Dans différents discours, le président Álvaro Uribe Vélez a affirmé que le conflit armé en Colombie n'existait pas et que le paramilitarisme avait disparu. Toutefois, ces groupes ont commis plus de 3.000 crimes au cours de la négociation et du processus de démobilisation. Différents observateurs du processus, y compris la MAPP-OEA³, reconnaissent que de nombreuses structures ne se sont pas démobilisées, que d'autres se sont réarmées et que de nouveaux groupes sont apparus. Ils estiment à 3.000 le nombre de paramilitaires armés. D'autres institutions estiment que 9.000 paramilitaires sont réarmés.

Durant le "processus de paix", de multiples violations des droits à l'encontre des organisations sociales ont été constatées, tels que des attentats contre la vie et l'intégrité personnelle (assassinats et disparitions forcées), menaces, intimidations, imposition de normes et de comportements, limitation de la mobilité, pression pour que la population adhère aux structures paramilitaires, et stigmatisation des organisations sociales. Les principaux mécanismes utilisés par les combattants continuent d'être la peur et la terreur. Ce type d'action révèle l'intention de promouvoir la destruction généralisée des formes organisatives, et l'imposition, également généralisée, de scénarios d'intimidation. Ceci se traduit par la fragilisation systématique des droits à la liberté d'opinion, d'expression et d'association.

Nous avons également constaté que les actions paramilitaires visant au contrôle économique, politique et social continuent et que des communautés ainsi que des processus sociaux, à travers l'intimidation, de la pression et de la cooptation de leaders sociaux, sont utilisés pour légitimer leurs pratiques et étouffer les voix qui s'élèvent pour critiquer le "processus de paix" avec les paramilitaires.

Les organisations sociales de la Coalition ont documenté des faits qui rendent évidente l'intention de légitimer les actions des paramilitaires, ajoutée à l'impunité de leurs crimes, qui leur a été concédée dans un cadre juridique très bienveillant à leur égard (décret 128/03, loi 975/05, etc).

Le maintien des structures paramilitaires dans les différentes régions, que ce soit sous d'autres étiquettes, la continuité des actions visant à générer la terreur, de pair avec les manipulations idéologiques et la légalisation de la spoliation du territoire, constituent une série de facteurs qui rendent impossible l'exercice des droits

³Mission d'Appui au Processus de Paix en Colombie- Organisation des Etats d'Amérique.



Coalición de Movimientos y Organizaciones Sociales de Colombia COMOSOC

d'association, d'expression et d'opinion, qui sont à la base de la construction d'une société démocratique.

Effets de la fragilisation des droits.

Les conséquences politiques du processus de paix avec les paramilitaires touchent principalement les acteurs sociaux et politiques, tels que les mouvements et les organisations sociales. En fait, ils travaillent aujourd'hui dans un contexte où s'est construit un imaginaire collectif selon lequel les paramilitaires sont démobilisés et leur capacité de nuisance a disparu, alors qu'en réalité leur contrôle social, politique et économique est plus important chaque jour.

Un des principaux risques de cette période est la prétention de modeler la société, ses valeurs, ses rêves et ses idéaux, selon la volonté et les prétentions des bourreaux, au moment où le gouvernement nie systématiquement l'existence d'un conflit armé, ses causes structurelles, mais également le rôle que les organisations et mouvements sociaux peuvent et doivent jouer dans la solution politique elle-même.

Malgré la persécution qui les a inévitablement affaiblis, et la non-reconnaissance gouvernementale de leur rôle en tant qu'acteurs politiques, les mouvements sociaux ont résisté et persistent dans la construction et la consolidation de leurs projets au niveau local, régional et national.

Propositions

Face à cette réalité, il faut chercher des issues viables, qui permettent de dépasser la logique de ce système générateur de violations des droits humains et d'affaiblissement de la démocratie. En conséquence, la Coalition des Mouvements et Organisations Sociales fait les quatre propositions suivantes :

1. Campagne en faveur de la liberté d'opinion, d'expression et d'association en Colombie, avec les objectifs suivants:
 - a. Toucher les instances de la communauté internationale qui ont une capacité de décision auprès du gouvernement colombien, afin que celui-ci révisé sa politique de paix qui nie le droit des victimes et conditionne la construction d'un futur basé sur la justice et la dignité, au propre intérêt des criminels et des bénéficiaires des crimes.
 - b. Susciter des réponses de la part des secteurs solidaires- nationaux et internationaux- engagés dans la sauvegarde de la vérité historique, la justice et la réparation intégrale, avec de plus hauts niveaux de soutien et d'incidence.
 - c. Identifier des alternatives qui permettent aux processus sociaux qui ont été l'objet de notre enquête de récupérer et/ou de renforcer leur dynamique organisationnelle en rendant possible l'application du droit à la liberté d'opinion, d'expression et d'association.

De plus, la Coalition documentera les violations de ces droits dans d'autres régions du pays où l'on retrouve les organisations et mouvements sociaux de la Coalition.

Les principales actions qui seront menées dans le cadre de cette campagne sont:

- Lancement de cette campagne dans les principales capitales d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Amérique latine.
- Tournée des organisations et mouvements sociaux afin de réaliser une rencontre directe avec les instances de la société civile et des gouvernements des pays où la campagne sera menée.
- Présentation des situations de violations des droits à la liberté d'expression auprès des gouvernements, des mécanismes pertinents du système des Nations Unies et de la Commission Interaméricaine des Droits Humains et diverses instances de la société civile.
- Mobilisation Nationale pour la défense des droits à la liberté d'Opinion, d'Expression et d'Association et la démocratie en Colombie. Octobre 2008.
- Mission internationale de haut niveau en Colombie, pour la clôture de la campagne (octobre 2008).
- Réunion d'évaluation de la campagne (Colombie, novembre 2008).



Coalición de Movimientos y Organizaciones Sociales de Colombia COMOSOC

2. Constitution d'un observatoire national et international de situation des droits à la liberté d'opinion, d'expression et d'association, à partir des cas étudiés, sur base des champs thématiques suivants:
 - ❖ Violation des droits à la liberté d'Opinion, d'Expression et d'Association.
 - ❖ Investissements économiques et coopération internationale en relation avec les droits à la liberté d'Opinion, d'Expression et d'Association
 - ❖ Terre: création d'une banque de données communes en tant que Coalition qui tienne compte des données suivants:
 - Inventaire des terres-habitations qui ont été expropriées.
 - Identification des nouveaux détenteurs de ces terres.
 - Usage qu'ils en font.
 - ❖ Suivi des bénéficiaires des violations des droits contre les organisations sociales et leurs communautés de travail.
3. Construction d'une proposition de Vérité, Justice, Réparation et de non répétition à partir des perspectives des organisations et mouvements sociaux, qui, en leur qualité de victimes collectives,
 - a. développent des initiatives de récupération des territoires dans le cadre d'initiatives intégrales de retour des déplacé(e)s avec des garanties légales, politiques, économiques et sociales.
 - b. créent des conditions d'exigence d'un processus de dédomagement intégral et politique.
4. Proposition de solution politique au conflit armé, associée à une vision de paix intégrée et durable. Des agendas communs pour la paix seront élaborés, accompagnés de propositions concrètes qui cherchent à solutionner le conflit armé par la voie de la solution politique et avec un protagonisme issu des mouvements et organisations sociales. Dans ce sens, nous lancerons:
 - a. un Référendum National Populaire concernant les bases minimales pour la paix regroupant une large gamme de mouvements et d'organisations sociales, et qui convoque de nombreux et divers secteurs de la population.
 - b. des initiatives régionales ayant pour but de désactiver les facteurs du conflit et d'exiger des garanties et le respect envers les processus organisationnels.

Bogotá, Colombie, 29 septembre 2007